



KPMG SA
Tour EQHO|2, avenue
Gambetta|CS 60055|92066 Paris
La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense

Artémis S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Artémis S.A.S.

12, rue François 1^{er} 75008 PARIS

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG et Autres
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400
Courbevoie - Paris-La Défense 1



KPMG SA
Tour EQHO|2, avenue
Gambetta|CS 60055|92066 Paris
La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense

Artémis S.A.S.

12, rue François 1^{er} 75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société Artémis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Artémis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'évaluation des titres de participation sont exposées dans la note 2.D. « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifié la correcte application des méthodes définies par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 juin 2024

KPMG SA

Paris-La Défense, le 3 juin 2024

ERNST & YOUNG et Autres



Grégoire MENOUE

Associé

Clotilde BOR

Associée

Jean-Marie PERRAUD

Associé

ARTEMIS

**Société par actions simplifiée
12 rue François 1^{er} 75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Table des matières

Compte de résultat.....	4
Bilan.....	5
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
Présentation.....	6
Faits marquants de l'exercice.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
1. Principes généraux.....	6
2. Actifs immobilisés.....	6
3. Clients et autres actifs d'exploitation.....	8
4. Opérations en devises.....	8
5. Provisions.....	8
6. Valeurs mobilières de placement.....	8
7. Instruments financiers.....	9
8. Avantages postérieurs à l'emploi.....	9
Changements de méthode.....	10
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	11
Produits d'exploitation.....	11
Résultat financier.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	12
Transfert de charges.....	12
Impôts sur les bénéficiaires.....	12
NOTES SUR LE BILAN.....	13
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
Amortissements.....	13
Immobilisations financières.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Variation des Capitaux propres.....	15
Échéances des créances et des dettes.....	16
Charges à répartir.....	17
Charges à payer.....	17
Produits à recevoir.....	17
Produits constatés d'avance.....	17
Ecarts de conversion actif et passif.....	18
Instruments de trésorerie.....	18
Engagements pris en matière de retraite.....	18
AUTRES INFORMATIONS.....	19
Situation fiscale différée.....	19
Transactions entre les parties liées.....	19
Engagements hors bilan.....	19
Effectif moyen.....	20

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance	20
Evènements postérieurs à la clôture	20
Identité de la société consolidante.....	20
Intégration fiscale	20
Tableau des filiales et participations.....	21

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

<i>(en euros)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	11 876 187	13 477 431
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits reprise prov & transferts charges	10 150 752	15 747
Total Produits d'exploitation	22 026 939	13 493 178
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	(32 472 860)	(13 908 590)
Impôts, taxes et versements assimilés	(500 025)	(987 369)
Salaires et traitements	(65 081)	(65 768)
Charges sociales	(34 914)	(34 839)
Dotations aux amortissements et provisions	(6 337 397)	(5 553 354)
Autres charges	(33 394)	(10 602)
Total Charges d'exploitation	(39 443 672)	(20 560 522)
Total Résultat d'exploitation	(17 416 733)	(7 067 344)
Produits financiers des participations	846 197 588	899 326 653
Intérêts, produits et charges assimilés	(90 320 623)	(47 688 831)
Autres produits et charges financières	(49 886 858)	(136 826 342)
Total Résultat financier	705 990 107	714 811 481
Total Résultat courant avant impôts	688 573 373	707 744 137
Résultat exceptionnel	1 247 087	787 142
Impôts sur les bénéfices	1 440 000	879 000
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	691 260 460	709 410 279

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en euros)	Montant brut au 31/12/2023	Amortissements et dépréciations au 31/12/2023	Montant net au 31/12/2023	Montant net au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	99 389 106	(35 331 328)	64 057 778	65 680 196
Immobilisations financières	11 742 557 081	(698 735 578)	11 043 821 503	7 978 507 705
Total Actifs immobilisés	11 841 946 187	(734 066 906)	11 107 879 281	8 044 187 901
Stocks et encours				
Avances et acomptes versés sur commandes	57 141		57 141	438 233
Clients et comptes rattachés	5 673 365		5 673 365	10 788 715
Autres créances	1 016 606 345	(14 595)	1 016 591 750	645 341 560
Valeurs mobilières de placements				519 621
Disponibilités	39 178 075		39 178 075	69 002 096
Charges constatées d'avance	9 909		9 909	
Total Actifs circulants	1 061 524 835	(14 595)	1 061 510 241	726 090 225
Frais d'émission d'emprunt à étaler	10 683 083		10 683 083	2 394 625
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	4 170 352		4 170 352	10 009
Total ACTIF	12 918 324 457	(734 081 501)	12 184 242 956	8 772 682 760

PASSIF (en euros)	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Capital	862 017 387	862 017 387
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	86 201 739	86 201 739
Autres réserves	3 169 837 386	3 169 837 386
Report à nouveau	616 036 626	6 821 874
Résultat de l'exercice	691 260 460	709 410 279
Provisions réglementées		
Total Capitaux propres	5 425 353 597	4 834 288 665
Provisions pour risques	12 505 245	4 968 787
Provisions pour charges	36 634	32 081
Total Provisions pour risques et charges	12 541 879	5 000 868
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 983 602 207	1 496 795 966
Emprunts et dettes financières divers	2 130 545 446	2 032 189 979
Total Dettes financières	6 114 147 652	3 528 985 945
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 217 553	5 493 359
Dettes fiscales et sociales	738 587	837 669
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	407 243 673	178 063 520
Total Dettes d'exploitation	412 199 813	184 394 548
Produits constatés d'avance	220 000 000	220 000 000
Ecarts de conversion passif	15	12 735
TOTAL PASSIF	12 184 242 956	8 772 682 760

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Présentation

Artémis est une société d'investissement dont les filiales et participations sont engagées dans des activités diversifiées. La plus importante est Kering – anciennement PPR – dont les activités sont centrées sur le client particulier, avec des positions de premier plan sur les marchés exclusifs du Luxe. Les autres activités regroupent principalement Château Latour, Le Point et Le Stade Rennais FC en France, ainsi que Christie's à l'étranger.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les états financiers d'Artémis sont établis en euros.

Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à observer sur l'exercice en dehors de l'activité ordinaire.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la société ARTEMIS sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général) et le Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent des actifs incorporels acquis séparément tels que des logiciels, des licences et des droits au bail. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

Les actifs incorporels suivants sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité estimée :

- Logiciel type ERP : 3 ans
- Autres logiciels et licences informatiques : 1 an

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan correspondent aux actifs dont l'entité exerce le contrôle, pour lesquels elle bénéficiera de l'ensemble des avantages économiques futurs, et dont le coût peut être estimé de façon fiable.

A leur date d'entrée, les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée

- Construction : 50 ans
- Agencement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations générales diverses : 4 à 10 ans
- Matériel de transport : 15 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 4 ans

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

D. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée.

- *Titres de participation et créances rattachées*

Les titres de participation correspondent à des titres de sociétés dont la possession durable est utile au groupe Financière Pinault pour en assurer le contrôle, y exercer une influence ou construire des liens privilégiés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité et, pour les sociétés cotées, de l'évolution des cours de Bourse lorsque ceux-ci sont significatifs.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux de trésorerie en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Les dividendes sont comptabilisés en résultat à la date de la décision sociale de distribution.

- *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières regroupent notamment :

- Les autres titres immobilisés, correspondant à des titres de sociétés qu'ARTEMIS a l'intention ou l'obligation de conserver durablement mais dont la détention n'est pas jugée nécessaire à son activité,
- Les prêts aux sociétés ci-dessus (hors intérêts courus),
- Les dividendes ou quotes-parts de bénéfice en provenance des sociétés ci-dessus, en attente de mise en paiement,
- Les prêts de consommation,
- Les dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est constituée en tant que besoin pour tenir compte de la valeur d'utilité des titres pour la société ou de la capacité de remboursement des emprunteurs.

3. Clients et autres actifs d'exploitation

Les créances clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une dotation pour dépréciation des créances douteuses est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

4. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites dans des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan (« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes courants en devises des sociétés du groupe Financière Pinault sont assimilés à des comptes financiers (disponibilités ou concours courants) : l'écart de réévaluation généré par leur conversion au cours de clôture contribue à la formation du résultat de change de l'exercice.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont acquises par la société dans une optique de placement pour être recédées à brève échéance avec l'espoir d'un gain.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

- *Sicav et Fonds Communs de Placement*

Les parts sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors droit d'entrée). Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La plus-value latente n'est pas constatée. La moins-value latente fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- *Obligations*

Les obligations sont comptabilisées à leur date d'acquisition pour le montant nominal corrigé de la prime ou de la décote. Le montant des intérêts courus et non échus à la date d'acquisition et à la clôture de l'exercice est enregistré

dans un compte de « créances rattachées ».

A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur boursière en capital du dernier mois sans tenir compte des intérêts courus non échus.

Lorsque la valeur de marché cumulée du portefeuille est inférieure au coût d'acquisition cumulé, une dépréciation est constituée.

- *Actions*

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais.

Une dépréciation est constituée si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'acquisition. Pour les titres cotés, la valeur de marché est appréciée sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Par exception, les titres empruntés et la dette représentative de l'obligation de restitution sont inscrits au prix que ces titres ont sur le marché à la clôture de l'exercice.

- *Titres de créances négociables*

Les titres de créances négociables sont souscrits sur le marché primaire ou acquis sur le marché secondaire. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des intérêts courus à cette date lorsqu'ils sont acquis sur le marché secondaire.

Les intérêts précomptés sont inscrits en produits financiers *prorata temporis* au titre de l'exercice.

- *Pensions*

Les pensions sont enregistrées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non échus sont enregistrés *prorata temporis* en produits financiers.

7. Instruments financiers

ARTEMIS conserve le contrôle de l'exposition de son bilan et de son compte de résultat aux variations de change et de taux. Elle peut donc procéder à des opérations de marché visant à maîtriser sa sensibilité à ces variations en utilisant les instruments financiers adaptés à cette gestion, et notamment : le change comptant ou à terme, les swaps, les futures et les options.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques de contrepartie minimaux.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture ou que la relation de couverture n'est pas efficace, les pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont provisionnées en compte de résultat. Tous les instruments dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture. En application du principe de prudence, les gains latents ne sont pas constatés au compte de résultat.

8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

Le 17 novembre 2021, l'ANC a publié une mise à jour de sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. Cette mise à jour fait suite à la décision du Comité d'interprétation des normes IFRS "Attribution des avantages aux périodes de service (IAS 19)".

Les variations constatées sur l'exercice en cours sont constatées par une dotation ou une reprise sur provision pour engagement de retraite. Au titre de l'exercice 2023 une provision est dotée à hauteur de 4 553 €.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 3,20%
- Taux d'inflation long terme : 2,25%
- Taux d'évolution des rémunérations : 3,00%
- Taux de charges sociales : dirigeants 49% - autres 46%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INSEE TH- TF 2017-2019
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Syntec

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	2023	2022
Production vendue de biens et services (a)	11 876 187	13 477 431
Total Chiffre d'affaires	11 876 187	13 477 431
Transfert de charges d'exploitation (b)	10 141 871	-
Autres produits	8 881	15 747
Total Autres produits reprise prov & transferts charges	10 150 752	15 747
Total Produits d'exploitation	22 026 939	13 493 178

(a) Principalement les prestations de conseil et d'assistance facturées aux entreprises liées.

(b) Principalement la neutralisation de commissions de mise en place de nouveaux financements afin de les étaler sur la durée des emprunts correspondants.

Résultat financier

Les produits financiers de participations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2023	2022
Dividendes	775 611 373	891 325 436
Revenus des créances immobilisées	41 494 162	8 001 218
Total Produits financiers des participations	817 105 534	899 326 653

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2023	2022
Produits d'intérêts et assimilés (a)	124 758 040	50 205 111
Charges d'intérêts et assimilées (a)	(185 986 610)	(97 893 941)
Total Intérêts, produits et charges assimilés	(61 228 569)	(47 688 831)

(a) Principalement liés aux intérêts de comptes courants et à la charge d'intérêts sur les dettes bancaires

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2023	2022
Dotations aux provisions - Financier (a)	(73 671 016)	(156 645 010)
Reprise sur provisions - Financier (a)	27 977 580	8 802 413
Différences de change (nettes) (b)	(5 707 376)	11 012 787
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	1 513 953	3 468
Total Autres produits et charges financières	(49 886 858)	(136 826 342)

(a) Le détail des dotations et reprises sur provisions est donné la note sur les dépréciations figure dans la partie "NOTES SUR LE BILAN –Dépréciations"

(b) En 2023, la différence de change provient principalement des opérations réalisées en USD et GBP comme en 2022.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Charges Exceptionnelles 2023	Produits Exceptionnels 2023	Charges Exceptionnelles 2022	Produits Exceptionnels 2022
Sur opérations de gestion	-	-	-	17 794
Sur opérations en capital (a)	(20 692 995)	21 940 081	(15 386 968)	16 156 316
TOTAL	(20 692 995)	21 940 081	(15 386 968)	16 174 110
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 247 087		787 142

(a) En 2023, les charges et les produits exceptionnels sur opérations en capital correspondent principalement à la cession des titres Freedom.

En 2022, les charges et les produits exceptionnels sur opérations en capital correspondent principalement à la cession des titres La Vigie.

Transfert de charges

<i>(en euros)</i>	2023	2022
Transfert de charges d'exploitation	10 141 871	-
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	10 141 871	-

Les transferts de charges d'exploitation correspondent à la neutralisation des commissions de mise en place de nouveaux financements qui seront étalées selon la durée des emprunts correspondants.

Impôts sur les bénéfices

Un produit net d'impôt à hauteur de 1 440 000 euros a été constaté sur l'exercice.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, ce produit d'impôts a été comptabilisé vis-à-vis de Financière Pinault.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2023	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2023
Concessions, brevets, licences - Brut				
Total Immobilisations incorporelles				
Terrains	3 887 450			3 887 450
Construction Brut	33 522 017			33 522 017
Autres immobilisations corporelles - Brut	55 833 175			55 833 175
Acomptes sur immobilisations corporelles - Brut	3 289 451	2 857 013		6 146 464
Total Immobilisations corporelles	96 532 093	2 857 013		99 389 106
TOTAL	96 532 093	2 857 013		99 389 106

L'augmentation des acomptes sur immobilisations corporelles provient de l'engagement d'achat d'un avion Falcon 10X qui devrait être livré le 2^{ème} semestre 2026.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2023	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2023
Concessions, brevets, licences - Amortissements				
Amortissements Immobilisations incorporelles				
Constructions - Amortissement	21 789 783	684 633		22 474 416
Autres immobilisations corporelles - Amortissements	9 062 114	3 794 798		12 856 913
Amortissements Immobilisations corporelles	30 851 897	4 479 431		35 331 328
TOTAL	30 851 897	4 479 431		35 331 328

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2023	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2023
Participations	6 995 956 407	2 638 308 609	(7 036 500)	9 627 228 516
Autres titres immobilisés	733 013 207	404 143	(20 692 995)	712 724 356
Créances rattachées à des participations	916 780 378	487 893 492	(2 480 475)	1 402 193 394
Prêts et autres immobilisations financières	377 335	641 722	(608 241)	410 815
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 646 127 326	3 127 247 966	(30 818 210)	11 742 557 081

L'augmentation des participations correspond principalement à :

- L'augmentation de capital d'Artémis 36 pour 2 625 millions d'euro ;
- L'augmentation de capital de Sebdo Le Point pour 8,2 millions d'euros ;

La diminution des participations provient de :

- La Transmission Universelle de Patrimoine d'Archer Obligations chez Artémis en mai 2023 pour 7 millions d'euros ;

L'augmentation des créances rattachées à des participations est due principalement aux augmentations :

- de 360,7 millions d'euros de la créance long terme envers la société Artémis 28 ;
- de 74,4 millions d'euros de la créance long terme envers la société Artémis 24 ;
- de 7,7 millions d'euros de la créance long terme envers la société Diwezsh ;
- de 43,1 millions d'euros de la créance long terme envers la société Kersaint.

La réduction des créances rattachées à des participations provient principalement de la reprise :

- de 1,5 millions d'euros des intérêts courus 2022 envers EPS
- de 1 millions d'euros de remboursement de la créance envers SCAR.

La variation des prêts et autres immobilisations financières provient :

- de la variation des intérêts cours des obligations Muzik pour (113) milliers d'euros ;
- de l'augmentation des dépôts et cautionnements pour 148 milliers d'euros.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en euros)	Montant au 1er janvier 2023	Augmentations / dotations	Diminutions / reprises	Montant au 31 décembre 2023
Autres provisions pour risques et charges	4 958 777	8 334 894	(4 958 777)	8 334 894
Provisions pour perte de change	10 009	4 170 352	(10 009)	4 170 352
Autres provisions pour IDR	32 081	4 553	-	36 634
Total Provisions pour risques et charges	5 000 868	12 509 798	(4 968 787)	12 541 879
Dont dotations et reprises de provisions - Exploitation		4 553	-	
Dont dotations et reprises de provisions - Financier		12 505 245	(4 968 787)	

Les pertes de change portent principalement sur des créances libellées en devises

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées des engagements de retraite.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

(en euros)	Montants au 1er janvier 2023	Augmentations	Diminutions	Montant au 31 décembre 2023
Provisions sur titres de participations	217 873 933	10 021 391	(7 036 500)	220 858 825
Provisions sur autres titres immobilisés	298 159 197	50 848 990	(52 122)	348 956 065
Provisions sur prêts	1 727	6	(1 671)	62
Provisions sur créances rattachées à des participations	151 584 764	290 862	(22 955 000)	128 920 626
Créances Groupe et associés - dépréciations	10 074	4 521	-	14 595
TOTAL DEPRECIATIONS	667 629 695	61 165 770	(30 045 293)	698 750 173
Dont dotations et reprises de provisions - Financier		61 165 770	(30 045 293)	

Les tests de dépréciations ont été effectués selon les modalités décrites à la note 2.D des principes comptables. Les méthodes de valorisation des modèles utilisées, dépendent du secteur d'activité dans lequel les différentes participations opèrent.

Dans le cas d'espèce, nous avons deux types de participations qui ont fait l'objet de provision :

- Les sociétés holdings : Evaluées selon la méthode de la Valeur Nette Comptable
- Les sociétés d'assurances : Evaluées selon la méthode de l'Actif Net Réévalué

Les dotations de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- 17,5 millions d'euros sur les titres Display ;
- 18,6 millions d'euros sur les titres Farfetch ;
- 2,6 millions d'euros sur les titres Ortygia ;
- 1 million d'euros sur les titres Deezer ;
- 3,1 millions d'euros sur les titres Le Point ;
- 6,1 millions d'euros sur les titres Kersaint ;
- 11,1 millions d'euros sur les titres Antin.

Les reprises de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- (7) millions d'euros sur les titres Archer obligations suite à la Transmission Universelle de Patrimoine ;
- (23) millions d'euros sur la créance Long Terme Artémis 24.

Variation des Capitaux propres

Au 31 décembre 2023, le capital de la société ARTEMIS s'élève à 862 017 387 euros, divisé en 55 975 155 actions de 15,40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

<i>(en euros)</i>	Au 31 décembre 2022 (avant affectation du résultat)	Affectation de résultat 2022	Distributions de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2023 (avant affectation du résultat)
Capital	862 017 387				862 017 387
Réserve légale	86 201 739				86 201 739
Réserves ordinaires	3 169 837 386				3 169 837 386
Dividendes		100 195 527	(100 195 527)		
Report à nouveau	6 821 874	609 214 751			616 036 626
Résultat de l'exercice	709 410 279	(709 410 279)		691 260 460	691 260 460
Total Capitaux propres	4 834 288 665		(100 195 527)	691 260 460	5 425 353 597

Au 31 décembre 2023, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif du capital émis par la société.

Échéances des créances et des dettes

Les postes s'analysent comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2023		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 402 193 394	257 457 560	1 144 735 834
Prêts			
Autres immobilisations financières	400 687		400 687
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé	1 402 594 081	257 457 560	1 145 136 521
Créances clients, douteux ou litigieux	5 673 365	5 673 365	
Autres créances	9 951 425	9 951 425	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices		
Etat et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	720 593	720 593
	Autres impôts et divers		
Groupes et associés	1 007 367 715	1 007 367 715	
Débiteurs divers	8 518 037	8 518 037	
TOTAL créances liées à l'actif circulant	1 032 231 135	1 032 231 135	
Charges constatées d'avance	9 909	9 909	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	10 683 083	4 279 085	6 403 998
TOTAL DES CREANCES	2 445 518 209	1 293 977 690	1 151 540 519

(en euros)	Au 31 décembre 2023		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	A 1 an maximum à l'origine		
	A plus d'1 an à l'origine	3 993 496 491	3 975 900 000
Emprunts et dettes financières divers	2 130 545 446	54 516 947	2 076 028 499
Fournisseurs et comptes rattachés	4 217 553	4 217 553	
Personnel et comptes rattachés et organismes sociaux	39 668	39 668	
	Impôts sur les bénéfices		
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	698 828	698 828
	Autres impôts	91	91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	360 571 182	360 571 182	
Autres dettes	46 672 490	46 672 490	
Produits constatés d'avance	220 000 000		220 000 000
TOTAL DES DETTES	6 756 241 749	484 313 250	6 271 928 499

Charges à répartir

<i>(en euros)</i>	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Frais d'émission d'emprunts	10 683 083	2 394 625
TOTAL	10 683 083	2 394 625

Il s'agit des frais d'émission de l'emprunt obligataire étalés sur la durée de l'emprunt

Charges à payer

<i>(en euros)</i>	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Intérêts courus	42 143 352	16 607 191
Fournisseurs factures non parvenues	4 065 229	5 032 976
Dettes fiscales et sociales	19 663	23 346
Charges à payer - Divers	46 672 490	68 239 637
TOTAL	92 900 734	89 903 149

Produits à recevoir

<i>(en euros)</i>	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Intérêts courus	37 139 270	17 062 067
Clients factures à établir	4 517 984	9 525 160
Divers à recevoir	157 264	
Impôts et taxes, produit à recevoir	-	
TOTAL	41 814 517	26 587 227

Produits constatés d'avance

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Vente à terme d'actions		220 000 000			220 000 000	
TOTAL		220 000 000			220 000 000	

Ecarts de conversion actif et passif

<i>(en euros)</i>	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Ecarts de conversion actif sur créances immobilisées à l'actif	4 167 818	3 495
Ecarts de conversion actif sur actifs circulant	2 534	760
Ecarts de conversion actif sur dettes d'exploitation		5 754
TOTAL	4 170 352	10 009
Dont provisions pour pertes de change	(4 170 352)	(10 009)

<i>(en euros)</i>	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Ecarts de conversion passif sur actifs circulant	15	12 200
Ecarts de conversion passif sur dettes d'exploitation		535
TOTAL	15	12 735

Instruments de trésorerie

Artémis a vendu en 2023 des options de vente (*Put*) sur actions Kering. Les primes sur ces ventes de *Put* ont été encaissées au cours de l'exercice :

- A l'échéance, en cas d'exercice par les contreparties, Artémis pourrait avoir à décaisser sur l'exercice 2024 un montant maximum de 151,7 millions d'euros.
- A 31 décembre 2023, les primes ont été réévaluées au bilan à leurs valeurs de marché. Leur juste valeur à cette date est de 35 millions d'euros.

Artémis a vendu en 2023 toutes les options d'achats (*Call*) sur actions Puma.

Engagements pris en matière de retraite

<i>(en euros)</i>	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Indemnités de départ en retraite	36 634	32 081

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés pour l'attribution des prestations aux périodes de service, en tenant compte des augmentations futures de la rémunération.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

(en euros)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Base	Impôt (taux 25%)	Base	Impôt (taux 25%)
Base d'allègement de la charge future d'impôt				
• Déficits reportable	1 316 758 098	329 189 525	1 292 210 080	323 052 520
• Provision perte de change	4 170 352	1 042 588		
• Charges à payer – Primes et salaires	9 940	2 485	9 940	2 485
• Etalement de charges – Droits d'enregistrement				
• Provision sur titre de participation LT	30 102 959	7 525 740	8 859 206	2 214 801
• Ecart de conversion Passif	15	4	12 735	3 184
• Abandon de créances				
TOTAL	1 351 041 364	337 760 341	1 152 382 816	288 095 704
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt				
• Ecart de conversion actif	4 170 352	1 042 588	10 009	2 502
TOTAL	4 170 352	1 042 588	10 009	2 502
SITUATION NETTE	1 346 871 012	336 717 753	1 152 392 825	288 098 206

Transactions entre les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement) ;
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement ;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Aucune transaction entre la société et ses parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	Total	31 décembre 2023			31 décembre 2022
		< 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Engagements donnés					
Avals, cautions, garanties donnés	3 720 849 276	673 802 000	2 515 405 542	531 641 734	3 665 349 854
Swap emprunteur taux fixe	2 500 000 000	2 500 000 000			1 820 000 000
Autres engagements donnés	901 521 854		60 072 854	841 449 000	909 428 867
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	7 122 371 130	3 173 802 000	2 575 478 396	1 373 090 734	6 394 779 721
Engagements reçus					
Avals, cautions, garanties reçus	1 206 000 000		1 206 000 000		1 801 000 000
Autres engagements reçus	14 823 956	14 823 956			24 745 847
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 220 823 956	14 823 956	1 206 000 000		1 825 745 847
Engagements réciproques					
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	8 348 346 086	3 188 625 956	3 781 478 396	1 378 141 734	8 220 525 568

Dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux, Artémis peut mettre en place des swaps de taux d'intérêts adossés à certains emprunts. Au 31 décembre 2023, des swaps de taux sont en place dans la société. Leur juste valeur à cette date est de (3,9) millions d'euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen annuel de l'exercice est de 1 personne :

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Ingénieurs et cadres						
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Autres	1	1			1	1
TOTAL	1	1			1	1

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre des jetons de présence.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Identité de la société consolidante

La société Financière Pinault est la société consolidante.

Siège social : 12 Rue François 1^{er} - 75008 Paris

SIRET : 342 731 973 00042

Intégration fiscale

Financière Pinault forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La société Financière Pinault est la société tête de groupe de cette intégration fiscale.

Au terme d'une convention d'intégration fiscale prenant effet au 1^{er} janvier 1999, Financière Pinault prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré et les obligations fiscales qui pèsent sur celui-ci.

La société Artémis est membre de l'intégration fiscale de Financière Pinault. Dans ce cadre, son bénéfice fiscal est transféré à Financière Pinault.

Par ailleurs, en application de la méthode de neutralité retenue par la convention de groupe, la société verse à Financière Pinault l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor Public en l'absence d'intégration fiscale.

Tableau des filiales et participations

	monétaire)			Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice
	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote-part de capital détenu en %	Brute	Nette					
TAILLES (2)										
Participations de 50 %)										
Paris	632 079 EUR	228 669 EUR	100%	704 986	704 986		650 000	EUR	86 765 EUR	
Paris	20 524 EUR	218 838 EUR	100%	112 865	112 865		900 000	1 189 EUR	(21 149) EUR	
Paris	82 300 EUR	(51 098) EUR	100%	128 691	31 202	235 080		EUR	EUR	0
Paris	20 EUR	6 900 EUR	100%	20	20		500 000	EUR	2 813 EUR	
Paris	60 EUR	(33) EUR	100%	60				EUR	(153) EUR	
Paris	21 374 EUR	(1 302) EUR	100%	28 714	19 381		535 000	EUR	(690) EUR	
Paris	10 000 EUR	(3 796) EUR	99%	9 900			100 000	EUR	(6 642) EUR	
Paris	2 625 020 EUR	(5,6) EUR	100%	2 625 020	2 625 020			EUR	(9 405) EUR	

			Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	
	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote-part de capital détenu en %							
				Brute						Nette
Paris	1 042 EUR	(885) EUR	100%	48 930	8 579		64 020 EUR	(4 230) EUR		
Paris	40 020 EUR	(191 719) EUR	97%	42 642		699 985 450 000	EUR	29 869 EUR		
Paris	200 EUR	EUR	100%	200	200		EUR	8 620 EUR		
Paris	20 EUR	EUR	100%	20	20		EUR	(1,5) EUR		
Paris	20 EUR	EUR	100%	20	20		EUR	(1,5) EUR		
Entreprises entre 15 et 50 %)										
Paris	493 683 EUR	5 153 000 EUR	42%	4 036 091	4 036 091		653 000 EUR	1 855 000 EUR	72	
Allemagne	150 800 EUR	2 097 700 EUR	29%	1 845 333	1 845 333		8 601 700 EUR	304 900 EUR	3	
Paris	5 000 EUR	(2 063) EUR	49%	1 431	1 431		1 690 EUR	(1 388) EUR		

OBAUX

u paragraphe I.A

mbles (ensemble)		21 222	21 222	
------------------	--	--------	--------	--

ises au paragraphe I.B

ises (ensemble)		229		
gères (ensemble)		20 855		
		9 627 229	9 406 370	

des éventuels acomptes sur dividendes versés.

icipations incluses en I.A, I.B et II. sont rattachées à la catégorie comptable des titres de participation.

e sous-groupe : autres capitaux propres (part du groupe), chiffre d'affaires et résultat (part du groupe) consolidés du sous-groupe.